



Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert a adopté le règlement suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Règlement SH-2024-545 modifiant le Règlement SH-2008-125 établissant la tarification applicable en matière d'urbanisme	9 décembre 2024 1 ^{er} janvier 2025

2. Une copie de ce règlement peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> ou en faisant une demande à l'adresse courriel greffe.sh@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 18 décembre 2024.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert